

IMFORMATIONS GÉOLOGIQUES

RÉSOLUTIONS DU DEUXIÈME COLLOQUE INTERNATIONAL DU JURASSIQUE.

(Luxembourg, 17-22 juillet 1967.)

La Sous-Commission internationale du Jurassique, de l'Union Internationale des Sciences Géologiques (Commission de Stratigraphie),

après avoir entendu les discussions du Colloque, pris connaissance des rapports et notes communiqués, entendu et lu les résultats des diverses réunions nationales ou internationales tenues depuis 1962 à propos de la Stratigraphie des terrains jurassiques, qui lui ont été tous officiellement communiqués, pour la stabilité et l'uniformité de la nomenclature stratigraphiques,

confirme les conclusions et recommandations du Colloque de 1962.

Elle maintient l'Aalénien et la base du Jurassique moyen, avec leur signification admise en 1962. (A titre indicatif, les membres du Colloque de 1967, présents en séance lors du vote, ont exprimé : 60 pour le maintien de l'Aalénien au sens de 1962; 3 contre; 1 pour y inclure les couches à *Dumortieria*. Pour l'Aalénien dans le Jurassique inférieur : 25; dans le Jurassique moyen : 36; sans opinion : 7.)

Elle maintient la limite du Jurassique moyen et supérieur comme en 1962, compte tenu des votes indicatifs (42 pour la Résolution de 1962; 14 contre; 10 abstentions), entre le Callovien et l'Oxfordien.

Elle précise de façon formelle que nos étages sont fondés sur les chronozones, abstractions à base de biozones.

L'étage Kouyhavien, établi en Pologne, n'est pas admis dans l'échelle unifiée. (Rejeté à l'unanimité, moins une abstention, par le Colloque.)

Le sommet du Kimméridgien est marqué par la zone à *Gravesia*, laquelle est à inclure, de ce fait, dans l'étage supérieur, terme ultime du Système Jurassique (1).

Le problème de l'étage terminal du Jurassique reste à résoudre : sa dénomination et sa limite supérieure n'ont pu être précisées. La Sous-Commission admet la nécessité de réunir un Colloque international des spécialistes du Jurassique et du Crétacé, pour trancher la question, sous les auspices des Sous-Commissions internationales compétentes : S.-C. du Jurassique, et S.-C., projetée, du Crétacé. L'U.R.S.S., la France, l'Allemagne, et plus spécialement la Suisse, ont été suggérées comme siège de ce prochain Colloque. Au préalable des réunions restreintes de spécialistes régionaux ou non, des Systèmes Jurassique et Crétacé, sont invitées à étudier le problème.

Le Président, P.-L. MAUBEUGE, D.Sc.

(1) Observations. — S'il s'avérait que des *Gravesia* existent déjà à l'extrême sommet du Kimméridgien, ceci est actuellement considéré seulement comme une variation des biozones, jusqu'à preuve du contraire.

Ces résultats ne gênent pas la construction des cartes géologiques, mais, au contraire, poussent au progrès même s'ils ont été acceptés de façon plus ou moins unanime par les géologues et groupements de géologues, spécialistes, consultés.
